



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****22108211***

le,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

01 SEP. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0663 915 609****Nom**(en entier) : **Chemviron**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Parc Industriel de Feluy C, 7181 Seneffe****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait des décisions unanimes des actionnaires de Chemviron SA prises par écrit en date du 24 août 2022,

Les actionnaires de Chemviron SA, à l'unanimité,

DÉCIDENT de nommer William D. Zinsser, ayant élu domicile au siège de la Société, en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2027.

Son mandat en tant qu'administrateur ne sera pas rémunéré.

DÉCIDENT de donner procuration à David Haex, Laurent de Pauw et Karen Calvo Vleugels, avocats à Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, ou à tout autre avocat du cabinet Osborne Clarke SCRL, établi à la même adresse, chacun pouvant agir seul et avec le pouvoir d'agir au nom et pour le compte de la Société, et ce afin d'entreprendre toutes les formalités légalement prescrites concernant la publication des présentes décisions, et en particulier la publication d'un extrait de ces décisions aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour des données d'inscription de la Société au registre des personnes morales de la Banque-Carrefour des Entreprises. Les mandataires reçoivent l'autorisation de signer tous les documents, formulaires, registres, notifications ou lettres et à entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, des guichets d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises, et de manière générale, entreprendre toute action nécessaire ou utile ayant trait à ces décisions écrites.

Pour extrait analytique
Karen Calvo Vleugels
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).